

PIERRE CHOMIAC DE SAS

EXPERT COMPTABLE – COMMISSAIRE AUX COMPTES

15 rue Caumartin – 75009 Paris

Tél. : 01.42.66.85.40 – Fax : 01.42.66.85.41

L'APPEL

Association

**89 avenue de Flandre
75019 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

L'APPEL
ASSOCIATION
89 Avenue de Flandre
75019 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association l'APPEL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus n'appellent pas de commentaire particulier.

III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 29 mai 2012

Pierre CHOMIAC de SAS

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie de Versailles

ASSOCIATION L'APPEL
89, rue de Flandres
75019 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ACTIF			PASSIF		
	2011	2010		2011	2010
Actif circulant			Fonds associatifs		
Dons et subventions à recevoir	23 234	6 884	Fonds de réserve	108 413	138 483
Avances sur missions	320	5 250	Résultat de l'exercice	33 881	-30 070
Autres créances	0		Total Fonds associatifs	142 294	108 413
Total Actif circulant	23 554	12 134			
			Fonds dédiés	381 285	392 482
Trésorerie			Dettes		
Banques	525 745	513 410	Fournisseurs	9 692	10 811
Caisses	1 754	1 329	Dettes fiscales et sociales	17 700	14 859
Total Trésorerie	527 499	514 739	Autres dettes	82	308
			Total Dettes	27 474	25 978
TOTAL	551 053	526 873	TOTAL	551 053	526 873

DEPENSES (Euros)		RECETTES (Euros)			
	2011	2010			
ACTIONS			DONS DE PARTICULIERS		
Parrainages	194 263	185 040	Parrainages	194 712	191 545
Actions (hors Parrainages)	336 680	370 200	Dons Affectés (pays)	112 315	177 614
TOTAL ACTIONS	530 943	555 240	Dons selon priorités	48 857	93 867
FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	19 949	23 858	Cotisation Membres	12 911	11 933
			Abonnement Journal	7 495	6 952
FRAIS GENERAUX					
Fonctionnement de l'Association	90 231	83 817	TOTAL DONS DE PARTICULIERS	376 290	481 911
Frais Exceptionnels	0	0	FINANCEMENT ORGANISMES PUBLICS	39 320	40 300
Frais Divers et Autres	4 152	4 272	COLLECTIVITES LOCALES	19 130	21 310
TOTAL FRAIS GENERAUX	94 383	88 089	MECENAT, DONS ENTREPRISES	143 048	217 550
			RECETTES EXCEPTIONNELLES	74 075	0
			AUTRES RECETTES	16 096	13 011
SOUS TOTAL avant provisions	645 275	667 187	SOUS TOTAL avant provisions	667 959	774 082
Dotation aux Fonds dédiés		136 965	Reprise sur Fonds dédiés	11 197	
SOUS TOTAL	645 275	804 152	SOUS TOTAL	679 156	774 082
Résultat créditeur	33 881		Résultat débiteur		30 070
TOTAL	679 156	804 152	TOTAL	679 156	804 152

Tableau du Compte d'Emploi des Ressources
Mis à jour le 12/3/2012

EMPLOIS		RESSOURCES	
	Affectation par emploi des ressources Emploi de 2011 = Compte de Résultat 2011	Ressources collectées en 2011 = Compte de Résultat 2011	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisée en 2011
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice			
1 Missions sociales			337 915
1-1 Réalisées en France			460 654
Actions réalisées directement			
Versement à d'autres organismes agissant en France		48 857	- 48 857
1-2 Réalisées à l'étranger		327 433	- 327 433
- Actions réalisées directement		3 725	- 3 725
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes		70 000	- 70 000
2-1 Frais de recherche de fonds		10 639	- 10 639
2-2 Frais d'appel à la générosité du public		143 048	
2-3 Frais de recherche des autres fonds privés		58 450	
3 Charges liées à la recherche de subv et autres concours publics		5 807	
3 Frais de fonctionnement			
I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat		667 959	
II Dotations aux provisions		11 197	
III Engagement à réaliser sur ressources affectées			
IV Excédent de ressources de l'exercice			- 19 590
V Total général	679 156	679 156	441 064
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.			
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement pr les ressources collectées auprès du public			
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	386 764		386 764
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.			392 215

ASSOCIATION L'APPEL
89, rue de Flandres
75019 PARIS

ANNEXE

Au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont le total est de 551 053 €

Et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 33 881 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Note 1 : Règles et méthodes comptables

L'Ordonnance du 28 juillet 2005 et son décret d'application ont soumis les associations dépassant le seuil de 153 000 € de dons annuels aux dispositions de l'article L. 612-4 du Code de Commerce.

En conséquence les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et à son règlement 08-12 relatif au compte d'emploi des ressources.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été établis dans le respect des principes comptables suivants :

- l'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité,
- la régularité et la sincérité,
- la permanence des méthodes.

Les méthodes retenues pour l'établissement et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent à l'exception du point en note 2.

Note 2 :— fonds dédiés

Il s'agit de dons affectés, soit par le donateur soit par une décision du conseil d'administration, à un programme particulier auquel tout ou partie des sommes restent à engager à la clôture de l'exercice.

L'engagement d'emploi pris par l'association est inscrit en charge sous la rubrique « dotations aux « Fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « Fonds dédiés».

Les sommes inscrites au bilan sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme des réalisations des engagements, par le crédit d'un compte de produits « reprise sur Fonds dédiés ».

Le détail est donné en annexe 1.

Note 3 – échéances des créances et des dettes

Toutes les créances et dettes ont une échéance inférieure à un an.

Note 4 – détail des produits et charges par action

La ventilation des produits et des charges par action est donnée dans l'état joint en annexe 2.

Note 5 – effectif

A la clôture de l'exercice, l'effectif est de 2 personnes.

Note 6 – contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature mise à la disposition de l'association ne sont pas valorisées.

Ces contributions concernent exclusivement les interventions bénévoles relatives au fonctionnement administratif de l'association ainsi qu'à la réalisation et la supervision des missions sociales.

Note 7 – salaires et charges sociales

Les dirigeants de l'association ne perçoivent aucune rémunération.

Note 8 – variation des fonds propres

La perte de l'exercice 2010 (30 071 euros) a été affectée aux fonds associatifs qui sont passés de 138 483 euros à 108 413 euros.

Note 9 – compte d’emploi des ressources

Le compte d’emploi des ressources au 31 décembre 2011 est établi conformément au modèle recommandé par les dispositions du Comité de la Réglementation Comptable définies dans son règlement du 11 décembre 2008 relatif aux organismes faisant appel à la générosité du public.

Le compte d’emploi des ressources recense l’ensemble des ressources et des emplois de l’association. Il est établi à partir des données comptables. Les ressources par nature ainsi que les emplois par destination sont directement extraits de la comptabilité générale.

Les missions sociales de l’APPEL sont constituées par les différentes actions entreprises conformément à l’objet statutaire.

Les dépenses relatives aux missions sociales sont de deux natures :

- les dépenses directes dans le cadre des projets
- les frais de fonctionnement affectés à chaque action.

Les frais d’appels à la générosité du public correspondent aux dépenses suivantes :

- frais de la revue trimestrielle « L’APPEL »
- frais des dépliant
- frais bancaires sur prélèvements automatiques.

Annexe 1

Provision projets associatifs (fonds dédiés) 2012 au 31/12/2011

Action	Désignation	Montant
BF1011	Parrainages BF	10 758
BF4011	AGR BF	32 597
CM4171	Hôpital Bangwa	3 754
CG1011	Parrainages CG	760
CG1011	Parrainages CG	9 292
CG4051	Formation AIJA	5 197
HA1011	Parrainages HA	21 139
HA4031	Citermes Familiales	29 416
HA4051	Secours Haïti	15 508
MD4001	EDUCMAD MD	31 142
MD4051	CRENA	-1 090
PA4011	Nouvelles actions	60 000
PA4021	Modernisation Appel	10 000
PE1011	Parrainages PE	2 909
PE4021	Cusco	5 168
RW1011	Parrainages RW	-1 638
RW4031	Bibliothèque	1 172
RW4051	Hôpital Rwanda	6 206
RW4111	Add eau Gatanga	319
SL1011	Parrainages SL	12 981
SL4031	Funipaz	27
TC4011	Cherbourg TC	11 531
TC4021	Léré	1 966
TC4031	Durance Social TC	15 583
TC4041	Koumogo Nanterre	6 531
TC4071	Durance AT TC	8 278
VN1011	Parrainages VN	760
VN1011	Parrainages VN	1 000
VN1011	Parrainages VN	11 833
VN4011	Informatique	7 337
VN4021	Cardiologie VN	12 506
VN4041	Maternités Nord	11 848
VN4051	Maternité sud	3 456
VN4061	J'apprends...Mau	5 031
VN4071	J'apprends...Binh	22 181
VN4111	Adduction d'eau HangHot	5 827
TOTAL		381 285

Mise à jour le 13/02/12

11

[illegible]